



ANNEXES

Ce qu'il faut savoir avant de travailler avec GEMM Conseil

(En date du 30 Janvier 2023)

- Carte d'identité
 - Accompagnement, Formation et Conseil
 - Fondée en 2017 à Paris par GréGoire Gatbois
 - SAS au capital de 5 000 € - RCS Paris B 824 875 280 - Code NAF 7022 Z
 - Enregistrée sous le numéro 11755559675 auprès du préfet d'IDF
 - Datadocké
 - Processus certifié Qualiopi pour les actions de formation depuis juin 2021

- Prérequis
 - Il n'existe pas de préalable nécessaire ou indispensable pour participer à une formation délivrée par GEMM Conseil,
 - Parfois, pour certains types de programmes, la tenue d'un poste, d'une responsabilité, d'un rôle ou d'une fonction, ou encore l'appartenance à une équipe pourra être conseillée et/ou nécessaire, tout comme la connaissance d'un produit ou service (pour les formations commerciales)
 - En dernier ressort c'est la Direction des Ressources Humaines de l'entreprise client qui détermine l'éligibilité des stagiaires aux formations GEMM Conseil

- Objectifs
 - Les prestations délivrées par GEMM Conseil visent à améliorer les pratiques comportementales des personnes participantes,
 - Grâce à une meilleure conscience de soi et des autres, la communication de chaque personne participante gagnera en efficacité,
 - Les principaux champs d'application sont le Leadership, le Management, la Vente, la Négociation, la Communication orale, la Synergie au sein d'une équipe, la Relation clientèle, la gestion des conflits, ...
 - Les objectifs sont toujours déterminés avec les commanditaires des actions et/ou la hiérarchie des bénéficiaires et/ou les bénéficiaires eux-mêmes

- Durée
 - Les prestations de GEMM Conseil sont « à la carte » en termes de durée, car elles sont construites en fonction de la demande et d'une attente exprimée,



- Cependant, il est possible de dire qu'une durée minimum de prestation est d'une (1) heure et qu'un parcours complet ne dépassera probablement pas dix (10) journées
- Modalités
 - GEMM Conseil conçoit ses prestations en respectant les étapes suivantes :
 - Réception et écoute du besoin initial formulé
 - Cadrage de la demande
 - Quelle est l'état actuel réel
 - Quelle est la situation future désirée
 - Conception du parcours pédagogique
 - Présentation au demandeur et/ou aux personnes participantes
 - Ajustement éventuel du contenu du parcours
 - Engagement contractuel
 - Information/Invitation aux personnes participantes
 - Détermination d'un objectif individuel avec chaque participant
 - Dispense de la prestation / formation
 - Évaluation à chaud
 - Évaluation à froid
 - Une restitution avec le demandeur est organisée afin de comparer les résultats avec les objectifs et d'analyser la nouvelle situation,
- Délais d'accès
 - Entre la 1ère expression du besoin et la présentation d'une solution, il faut prévoir environ 2 semaines,
 - Entre la date de l'engagement contractuel et le démarrage du parcours, il faut prévoir environ 3 semaines,
 - Entre la fin du parcours et l'analyse à froid, il faut prévoir environ 4 semaines,
- Tarifs
 - Les tarifs pratiqués par GEMM Conseil en 2023 sont :
 - 2 600 € HT par jour pour les prestations présentiels
 - Formation,
 - Accompagnement,
 - Coaching,
 - Facilitation,
 - 1 300 € HT par jour pour les prestations de préparation
 - Pour des prestations ponctuelles le rapport se fait sur la base de 8 heures par journée soit 325 € HT par heure pour les prestations présentiels et 162,5 € HT par heure pour les prestations de préparation,



- **Contacts**
 - Les contacts avec GEMM Conseil se font par les moyens de communication suivants :
 - Téléphone de GréGoire Gatbois (GSM : 06 31 57 75 76)
 - Site internet (www.gemmconseil.fr)
 - Adresse mail (contact@gemmconseil.fr et greg@gemmconseil.fr)
 - Assistance administrative : coordination@gemmconseil.fr
 - Pages LinkedIn de GréGoire Gatbois et de GEMM Conseil
 - Lorsque qu'une prestation ou un parcours démarre, des moyens de contacts supplémentaires sont envisagés avec l'entreprise et les personnes participantes (Whatsapp, Slack, Trello,...)

- **Modalités pédagogiques**
 - La méthode pédagogique repose sur le déroulé des étapes suivantes :
 - Collecte des situations vécues par les participants,
 - Sous-groupes de travail (préparation),
 - Exercices (jeux de rôles, mises en situation, auto-évaluation, ...),
 - Débriefing et échanges interactifs,
 - Proposition de solution-type,
 - Entraînement avec la proposition de solution-type,
 - Définition d'un plan d'action individuel et/ou collectif,
 - Le mode d'organisation séquentiel (alternance Formation/Mise en application) est une modalité pédagogique d'adaptation permettant un travail sur la base du « retour d'expérience » lors des sessions suivantes,
 - Aussi le feed-back collecté à chaud par le formateur permet, si besoin, d'adapter le contenu et la méthode d'une session à l'autre en accord avec le donneur d'ordre,

- **Évaluation des pratiques comportementales des stagiaires**
 - A la demande de nos clients nous pouvons décider de mettre en place une évaluation des participants à la formation.
 - S'agissant de comportements, l'évaluation est construite en 3 sections
 - Le stagiaire lui-même (regard sur soi),
 - Les autres stagiaires (observateurs),
 - Le formateur (expert),
 - Le document est utilisé de façon optionnelle par les participants



GEMM
CONSEIL

N° et Date Exercice	Thème de Mise en Situation	Auto-évaluation <i>Vu par Moi-même</i>	Évaluation par les Pairs <i>Vu par le Groupe</i>	Évaluation par l'Expert <i>Vu par le Formateur</i>
1		Observation : Non Maîtrisé – Partiellement – Maîtrisé Compliment : Conseil :	Observation : Non Maîtrisé – Partiellement – Maîtrisé Compliment : Conseil :	Observation : Non Maîtrisé – Partiellement – Maîtrisé Compliment : Conseil :
2		Observation : Non Maîtrisé – Partiellement – Maîtrisé Compliment : Conseil :	Observation : Non Maîtrisé – Partiellement – Maîtrisé Compliment : Conseil :	Observation : Non Maîtrisé – Partiellement – Maîtrisé Compliment : Conseil :
3		Observation : Non Maîtrisé – Partiellement – Maîtrisé Compliment : Conseil :	Observation : Non Maîtrisé – Partiellement – Maîtrisé Compliment : Conseil :	Observation : Non Maîtrisé – Partiellement – Maîtrisé Compliment : Conseil :
4		Observation : Non Maîtrisé – Partiellement – Maîtrisé Compliment : Conseil :	Observation : Non Maîtrisé – Partiellement – Maîtrisé Compliment : Conseil :	Observation : Non Maîtrisé – Partiellement – Maîtrisé Compliment : Conseil :

- Évaluations de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs
 - Nous mesurons les résultats de nos interventions en 2 temps :
 - « À chaud » auprès des stagiaires directement à l'issue de la prestation, à l'aide des critères suivants (note sur 5) :
 - Contenu
 - Animation
 - Praticité
 - Logistique
 - « À froid » auprès des stagiaires et des commanditaires environ 4 à 6 semaines après la fin de la prestation :
 - A l'aide du questionnaire plus qualitatif à froid auprès des stagiaires :
 - Qu'avez-vous retenu ?
 - Qu'utilisez-vous ?
 - Quels progrès vous reste-t-il à accomplir ?



- A l'aide du questionnaire « d'observation » auprès des commanditaires :
 - Qu'avez-vous observé de différent ?
 - En comparaison de l'objectif ?
 - Quelle évaluation ?
- L'atteinte des objectifs peut être appréciée de différentes manières :
 - Lors de mise en situation dans le cadre d'un document permettant de recueillir tout autant le feedback du groupe, l'autoévaluation du bénéficiaire et l'avis du consultant
 - Par la rédaction d'un plan d'action personnel (PAP) complété par un retour d'expérience lors de la séance suivante permettant également de travailler la prise de parole en public
 - L'évaluation « à froid » des stagiaires et des commanditaires
 - D'autres moyens définis en accord avec les commanditaires
- Accessibilité aux personnes handicapées
 - GEMM Conseil accompagne tous ses bénéficiaires en situation de handicap,
 - Signalez-nous les situations de PSH afin que nous puissions identifier les adaptations nécessaires et possibles pour la conduite de la prestation,
 - En amont de la formation, nous pourrions analyser les aides et les moyens de compensation selon les cas,
 - Nous apportons une attention particulière au choix des locaux afin qu'ils soient accessibles aux personnes à mobilité réduite,